

CTPM du 30 novembre 2009

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Ce CTPM appelle sur ses deux premiers points de l'ordre du jour : le projet de décret relatif aux DDI et le point d'information sur le projet de circulaire de gestion des ressources humaines dans les DIRECCTE ces quelques propos liminaires de la part de FO Finances.

Propos liminaires, que notre fédération, a volontairement limités tant nous nous interrogeons toujours sur son utilité dans le cadre d'un dialogue social plus que jamais méprisé par nos gouvernants, quand il n'est pas tout simplement inexistant !

Ce ne sont décidément pas ceux qui en parlent le plus qui en font le plus !

Et ce ne sont pas les accords, ni les projets de loi ou de textes qui en la matière ont changé ou changent quoi que ce soit !

C'est ainsi que les organisations syndicales Fonction Publique présentes au Conseil Supérieur de la Fonction Publique ont décidé de quitter la séance du 19 novembre pour dénoncer la non présentation du projet de décret instituant les DDI dans cette instance.

Qu'en est-il à BERCY ?

Est-il besoin ici de rappeler la série noire des épisodes relatifs aux multiples rebondissements sur l'avenir de la DGCCRF et de celui de ses personnels ?

Quant au projet de circulaire sur la gestion des ressources humaines dans les DIRECCTE, faut-il également rappeler les conditions de conduite des réunions et l'empressement avec lequel vous aviez décidé de finaliser la première séance avant que nous n'en dénoncions la cadence infernale ?

.../...

Pour quels résultats ?

Au final, 3 ou 4 mots ont été modifiés sur la version présentée aujourd'hui par rapport à la version initiale.

Alors, à quoi bon ?

Le gouvernement, à coups de circulaire du Premier ministre a décidé par la RGPP et la REATE de passer en force et à marche forcée, choisissant ainsi de fait la logique de l'affrontement !

C'est pourquoi, dans un tel contexte, les syndicats FO, CGT, Solidaires, CFDT, CFTC et CGC de la DGCCRF, de Centrale et des DRIRE, soutenus par leurs fédérations ont appelé ce jour les agents de ces directions à observer un arrêt de travail de 24 heures, avec des Assemblées Générales, manifestations, interpellations des usagers et des élus et en Ile de France un rassemblement devant BERCY.

Dans cette situation, qui plongent les agents concernés dans la plus grande incertitude quant au maintien de leurs droits et garanties, FO Finances réaffirme ici, sa ferme opposition à la RGPP et à la REATE qui n'ont d'autre but que de réduire de façon drastique les effectifs, les missions de service public et à en démanteler leurs structures.

Enfin, Monsieur le Président, FO Finances souhaite obtenir des réponses quant aux sujets relatifs :

- Aux enquêteurs de l'INSEE, notamment au sujet de l'établissement de leur feuille de paye de décembre.
- Au versement de la prime d'intéressement collectif des agents de la sphère « Industrie » qui semble poser problème au MEDDEM.